



Syndicat National de l'Éducation Physique  
de l'Enseignement Public

Fédération Syndicale Unitaire

Paris, le 03 décembre 2018

Madame la Ministre  
Ministère des sports  
95 avenue de France  
75650 PARIS cedex 13

Madame Laurence LEFEVRE  
Directrice de cabinet

Madame Nathalie CUVILLIER  
Directrice des sports par interim

Objet : Pôles Ressources Nationaux

Madame la Directrice

Le SNEP-FSU vient d'être informé, par les personnels travaillant dans le pôle ressources national (PRN) Sport Education Mixités Citoyenneté implanté au CREPS PACA site d'Aix-en-Provence, de sa fermeture à compter du 31 décembre 2018.

Nous sommes particulièrement choqués par cette décision, en totale contradiction avec les propos qui nous avaient été tenus lors de notre audience du 25 septembre 2017(\*). Cette décision de fermeture d'un service de l'établissement semble avoir été prise sans aucune concertation avec les personnels concernés, sans que cela n'ait été évoqué en Comité Technique d'établissement ni en Comité Technique Ministériel, comme les règles établies dans le cadre du dialogue social l'imposent. Cette décision a également échappé à toute concertation avec les parties prenantes que sont le Conseil d'Administration du CREPS, le Conseil régional, le mouvement sportif et les entreprises partenaires de l'établissement.

**Le SNEP-FSU vous demande instamment de surseoir à cette décision** pour permettre de dresser un bilan objectif de son fonctionnement et de sa gouvernance. Nous proposons que toutes les parties prenantes de l'établissement soient associées à cette évaluation. Il semble également indispensable de faire le point sur les actions en instance de réalisation.

Cette évaluation pourrait se dérouler durant le 1er trimestre 2019, ce qui permettrait d'**inscrire le sujet des différents PRN à l'ordre du jour d'un prochain CTM JS** (en passe d'être renouvelé d'un point global), faisant ainsi écho à l'intervention du SNEP-FSU lors du dernier CTM (27/11/18).

Convaincu de votre volonté d'établir un dialogue social de qualité, le SNEP-FSU est certain que vous prendrez en considération notre **demande de moratoire** pour permettre à toutes et tous de travailler dans la sérénité, avec le souci constant de toujours concilier efficacité et intérêt général.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Madame la Directrice, à l'expression de notre considération distinguée.

Benoit HUBERT

Secrétaire général

Gwénaëlle NATTER

Secrétaire nationale  
secteur sport

(\*) Le 25 septembre 2017, le SNEP-FSU était reçu par Mme Lefèvre, alors directrice des sports du ministère, pour faire remonter les inquiétudes des personnels qui travaillent dans ces services et connaître les décisions prises concernant l'avenir qui était réservé aux 4 Pôles Ressources Nationaux.

Madame la directrice nous indiquait alors que :

- il avait été nécessaire de faire le point sur le fonctionnement des PRN dans le nouveau contexte institutionnel, c'est-à-dire décentralisation des CREPS et réforme territoriale
- cette réorientation dans le fonctionnement et dans les objectifs de ces services missions concernait aussi bien la direction des sports que les directeurs des établissements d'accueil, les responsables de PRN et les agents en poste
- les PRN continuaient à faire partie de l'ADN du Ministère

avant de conclure sur une bonne nouvelle : « elle avait obtenu le budget nécessaire au redémarrage des PRN à compter de janvier 2018 »